

Cadre de vie : Collecte des sapins

Le Pays de l'Or vous propose de vous débarrasser facilement de votre sapin de Noël tout en faisant un geste écocitoyen.

Publié le 26/12/2024 – Mis à jour le 27/12/2024



Les Palavasiennes et Palavasiens sont invités à déposer leur arbre de Noël **entre le 30 décembre et le 27 janvier inclus** dans les parcs à sapins mis à disposition dans plusieurs secteurs :

Parking des Arènes, avenue Abbé Brocardi (rive gauche)

Avenue St Maurice, devant la chapelle « Notre Dame de la Route » (rive gauche)

Quai des lamparos, derrière l'IGESA (rive droite)

Promenade de la Reine Hélène d'Italie (rive droite)

Du 30/12 au 27/01

POINTS DE COLLECTE DE SAPINS NATURELS

dans toutes les communes de l'agglomération

RETROUVEZ LA CARTE DES 25 POINTS DE COLLECTE SUR PAYSDELOR.FR

Quelques informations sont à savoir :

Les sapins colorés, floqués ou recouverts de neige artificielle ne sont pas concernés par le recyclage, ils sont à apporter directement en déchèterie.

Les sapins naturels en pots peuvent être replantés dans le jardin pour resservir l'année prochaine.

Les sapins naturels coupés sont compostables. Vous pouvez les apporter en déchèterie avec les végétaux ou les déposer dans des points de collecte mis à disposition.

Vous avez aussi la possibilité de déposer votre sapin directement au centre de valorisation (déchèteries). En échange, un sac de broyat (matière sèche de déchets verts broyés) vous sera offert pour pailler vos plantations, garder l'humidité dans le sol ou encore alimenter votre composteur.

Plus d'infos auprès du service Prévention et tri des déchets du pôle Environnement et valorisation du Pays de l'Or Agglo à 04 67 91 31 11 ou environnement@paysdelor.fr .



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00